



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-60466>

Département(s) de publication : **27, 76, 50, 14, 60, 61, 75, 92, 78**

Annonce n° **25-60466**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté de communes Roumois-Seine

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20006640500016

Ville : Bourg achard

Code postal : 27310

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 27, 76, 50, 14, 60, 61, 75, 92, 78

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marchespublics.eure.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2025-04

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : COMMUNAUTE DE COMMUNES ROUMOIS SEINE

Adresse mail du contact : Contact@roumoisseine.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 232579528

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Une lettre de candidature faisant également office, conformément à l'article R. 2143-3 du Code de la commande publique, de déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141- 11 et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (DC1 ou équivalent téléchargeable à l'adresse internet suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> ; la version du DC1 à utiliser est celle de la DAJ mise à jour le 01/04/2019 ou le Document Unique de Marché Européen : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/#/>). En cas de candidature groupée, ce document est commun à l'ensemble des membres du groupement.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Une déclaration concernant le chiffre d'affaires du candidat et/ou des associés réalisé au cours des 3 derniers exercices disponibles, précisant la part du chiffre d'affaires correspondant à des prestations comparables avec les prestations faisant l'objet du présent contrat. Également et/ou à défaut, tout autre document que le candidat souhaitera produire pour témoigner de ses garanties économiques et financières. Cependant, le fait de remplir à la rubrique F1 du DC2 est suffisant.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Une présentation d'une liste des principaux travaux exécutés au cours des cinq dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations sont prouvées par des attestations du destinataire de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin) ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. En l'absence de références relatives à l'exécution de marchés de même nature la preuve de la capacité technique du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats de qualification professionnelle, attestations d'agrément relatifs aux réparations, des certificats de qualité, des certificats d'identité professionnelle ou des références en rapport avec l'objet du marché attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 30/06/2025 à 12:30

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Communauté de communes Roumois-Seine

Critères d'attribution : 1- Valeur technique sur 50 points : 1.1- La qualité de l'organisation et des moyens humains affectés à l'exécution des travaux, sur 15 points 1.2- La qualité et la provenance des matériaux envisagés, sur 15 points 1.3- La qualité des moyens techniques affectés à l'exécution des travaux, sur 10 points 1.4- La qualité de la méthodologie d'intervention et des procédés d'exécution des travaux, sur 10 points 2- Prix des prestations, sur 40 points, calculé de la façon suivante : Le candidat dont la proposition financière sera la moins élevée obtiendra la meilleure note, sous réserve que son offre réponde intégralement à la demande de l'acheteur. Puis la formule suivante sera appliquée aux autres offres : $PA \times \text{note maxi (40 points)} / PB$ PA étant le prix du moins disant, PB le prix de l'offre à pondérer. 3- Valeur environnementale, sur 10 points, jugée au vu des mesures prises en faveur de la protection de l'environnement pour l'exécution du marché.

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : REVÊTEMENT DE CHAUSSÉE : « ENDUIT SUPERFICIEL D'USURE ET ENROBÉ COULÉ À FROID »

Code CPV principal - Descripteur principal : 45233141

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente consultation a pour objet l'exécution de prestations de revêtement de chaussée portant sur la mise en oeuvre d'enduit superficiel d'usure et d'enrobé à froid pour le compte de la Communauté de communes Roumois Seine.

Lieu principal d'exécution du marché : Sur le territoire de la Communauté de communes Roumois-Seine

Durée du marché (en mois) : 36

Valeur estimée (H.T.) : 600000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une période initiale d'une durée d'un an à compter de sa notification. En application de l'article R.2112-4 du Code de la Commande Publique, il pourra être reconduit tacitement 2 fois, par périodes d'une année. **MAXIMUM ANNUEL HT : 200 000 euro(s) HT** Ce montant est identique pour chaque période de reconduction. Les prestations feront l'objet de bons de commande, sans remise en compétition lors de leur émission, lesquels seront notifiés par l'acheteur public au fur et à mesure de l'émergence des besoins.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/05/2025